

Informations sur le traitement des données personnelles

1. Information sur les traitements des données personnelles effectués par la Chambre des Métiers

La Chambre des Métiers est le responsable des traitements des données personnelles qui sont enregistrées sur le contrat d'apprentissage. Elle s'engage à traiter ces données conformément au règlement général sur la protection des données (ou RGPD).

1.1. Finalités du traitement

Les données sont collectées dans le cadre de la mission légale en matière de contrats d'apprentissage dévolue à la Chambre des Métiers. Des traitements ultérieurs compatibles réalisés sur ces données sont prévus : d'une part, l'enregistrement des certificats de réussite des apprentis permettant une réutilisation des données à la demande de l'intéressé, que ce soit pour obtenir un certificat, ou s'inscrire à une formation ultérieure ; d'autre part, la réalisation d'études statistiques anonymisées ; de plus, en cas de réussite, la Chambre des Métiers se réserve la possibilité d'entrer en contact avec l'apprenti pour suivre sa carrière professionnelle.

1.2. Base de licéité du traitement

La base juridique du traitement est l'exécution d'une obligation légale pour la Chambre des Métiers, responsable du traitement (article 6.1.c) du RGPD).

1.3. Communication de données à des tiers

Les données mentionnées sur le contrat d'apprentissage sont traitées de concert avec le Ministère ayant l'éducation dans ses attributions, l'Administration pour le Développement de l'Emploi et la Chambre salariale. Les données collectées et enregistrées par la Chambre des Métiers après la signature contrat dans le cadre des finalités susmentionnées ne sont pas communiquées à des tiers.

1.4. Durée de conservation des données

Les données sont conservées par la Chambre des Métiers pour la durée de la prescription légale applicable (30 ans). A l'issue de cette durée, une conservation à des fins archivistique dans l'intérêt public est réalisée.

1.5. Droits de la personne concernée

La personne concernée a la possibilité d'exercer son droit d'accès à ses données personnelles et de rectification des données inexactes, par courriel à l'adresse suivante : dataprotect@cdm.lu. En cas de litige la personne concernée dispose du droit d'introduire une plainte auprès de la Commission nationale pour la protection des données, via le site suivant : www.cnpd.lu

2. Engagement de l'organisme de formation en matière de données personnelles

L'organisme de formation est responsable des traitements des données personnelles de son apprenti.

2.1. Les données concernées

Les données sont celles mentionnées sur le contrat d'apprentissage ainsi que toute information ayant un lien à la formation professionnelle de l'apprenti.

2.2. Finalités du traitement

Les données sont traitées afin de procéder à l'éducation et la formation professionnelle de l'apprenti et de procéder au paiement des indemnités d'apprentissage.

2.3. Base de licéité du traitement

La base juridique du traitement est l'exécution d'un contrat auquel les personnes concernées sont parties (article 6.1 b) du RGPD).

2.4. Communication de données

Les données sont traitées de façon strictement confidentielle par l'organisme de formation à l'exception des données devant être communiquées aux administrations, à la Chambre des Métiers, et, le cas échéant, au fiduciaire de l'organisme de formation.

2.5. Durée de conservation des données

Les données seront conservées par l'organisme de formation durant 3 ans après la fin de la relation d'apprentissage, à l'exception des fiches d'indemnités d'apprentissage conservées pendant 10 ans. Après ces dates, l'organisme de formation s'engage à détruire les données.

2.6. Droits de l'apprenti

L'apprenti dispose d'un droit d'accès à ces données et de rectification de ces données auprès de l'organisme de formation à l'adresse communiquée sur le contrat. En cas de litige, l'apprenti dispose du droit d'introduire une plainte auprès de la Commission nationale pour la protection des données (www.cnpd.lu).

Luxembourg, le 16 septembre 2019